



Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo

LA SIGNALISATION des ITINERAIRES



LA SIGNALISATION des ITINÉRAIRES

Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo

- ▶ La signalisation de jalonnement conditionne l'existence de l'itinéraire
- ▶ Elle constitue à elle seule une forme d'aménagement
- ▶ Comme la signalisation routière (à laquelle elle est rattachée) elle doit obéir à des principes nationaux.
- ▶ La pose des panneaux doit être précédée d'une réflexion sur le thème « Que signaler ? »



LA SIGNALISATION des ITINÉRAIRES

Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo

Que signaler ?

- ▶ organiser une démarche de schéma directeur de jalonnement de l'itinéraire (rôle de la coordination d'itinéraire)
- ▶ Déterminer et hiérarchiser des pôles de façon homogène
- ▶ Utiliser des règles de hiérarchie claires limitant le nombre des mentions



QUE SIGNALER ?

Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo

Exemple de la vélodyssée.

	POLES MAJEURS	distances calculées sur base itinéraires provisoires 2012
DPT	sur itinéraire principal	dist / pôle précédent
29	ROSCOFF	0,0
29	MORLAIX	33,0
29	CARHAIX	47,5
29/22	Limite départementale 29/22	
22	MUR-DE-BRETAGNE	67,0
22/56	Limite départementale 22/56	
56	PONTIVY	23,0
Etc...		

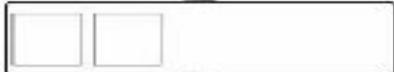
QUE SIGNALER ?

Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo
Exemple de la vélodyssée.



COMMENT SIGNALER ?

Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo

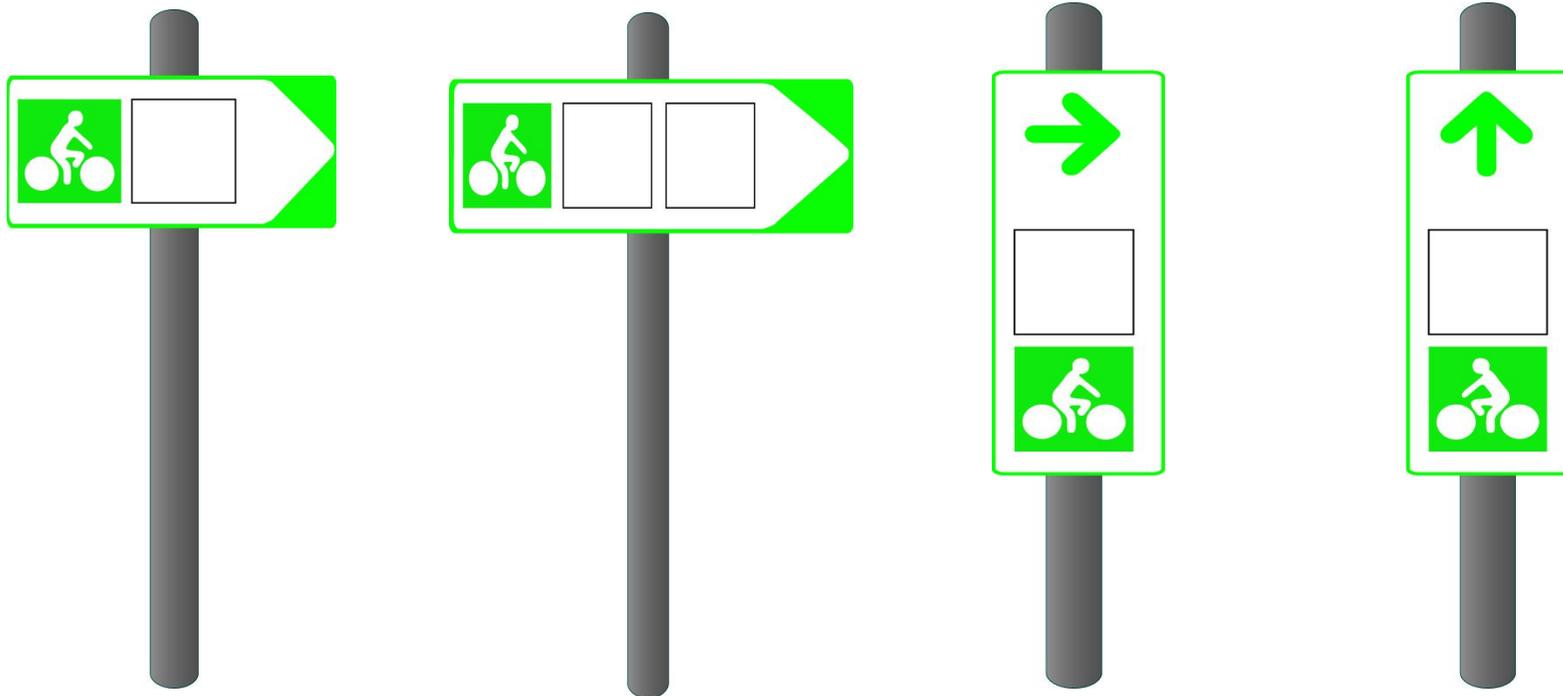
Position (Dv 21a)	Présignalisation (Dv 43a)	Confirmation (DV 61)
Versions SANS identifiant		
		
Versions AVEC emplacements d'identifiants		
 	 	 

Club itinéraire

Les panneaux composant ces ensembles peuvent également être composés sans les indications kilométriques ou de minutes.

LA SIGNALISATION SIMPLIFIÉE

Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo



LES IDENTIFIANTS

Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo





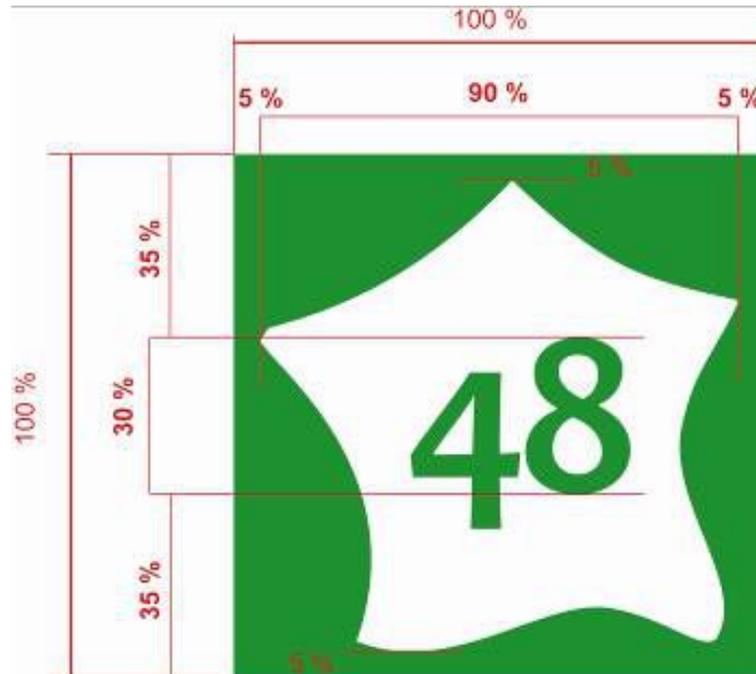
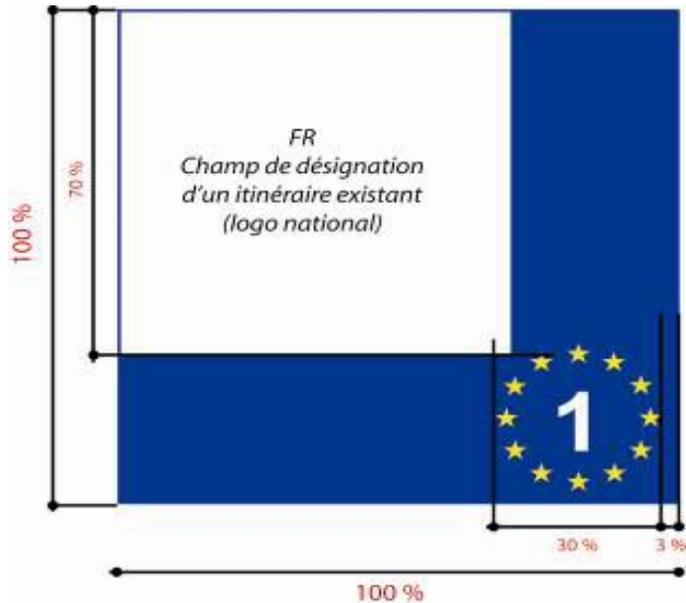
LES LOGOTYPES

Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo



LES LOGOTYPES

Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo





LA SIGNALISATION des ITINÉRAIRES

Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo

Les documents en préparation

► Une fiche CERTU mars 2013 récapitulant les principales évolutions réglementaires en cours d'instruction et permettant aux maîtres d'ouvrage de définir leurs marchés de signalisation directionnelle

► Le guide SAIC courant 2013 récapitulera l'ensemble des règles de signalisations (police, marquage, directionnelle)

besoin de discussions et de validations ==> courant 2013

Paris le 15 novembre 2012

Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo

Merci

Pierre TOULOUSE

*Adjoint du Coordonnateur interministériel pour le
développement de l'usage du vélo (CIDUV)*